



HAL
open science

Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2010, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02041260

HAL Id: hceres-02041260

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041260v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 – Le Mirail

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion

Demande n° S3110055788

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie et aménagement

Présentation de la mention

L'objectif scientifique de cette mention est de former des cadres issus du domaine des « Sciences humaines et sociales » (majoritairement de géographie et dans une moindre mesure de sociologie, d'ethnologie et de sciences politiques) à des emplois dans l'aménagement du territoire, du développement local, de l'urbanisme, de l'environnement, au sein d'établissements privés ou publics, des milieux professionnels ou de la recherche. Elle comporte deux spécialités déjà habilitées, d'une part, « Gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales » et d'autre part « Développement des villes et des territoires numériques ».

Ce master de géographie se positionne en étroite relation avec l'offre existante au niveau des universités toulousaines, avec de fortes synergies : équipes pédagogiques en partie communes, adossement à des laboratoires de recherche toulousains. Organisé autour de la thématique des « politiques » (notamment publiques) avec des approches géographique, écologique et sociologique, ce master avec ces deux orientations existantes souhaite accroître son offre de formation en master 2 avec la spécialité « Ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes » qui est donc une demande de création.

Avis condensé

- Avis global :

Le dossier, très clairement présenté, mélange toutefois « création » et « renouvellement », ce qui peut être à l'origine de certaines ambiguïtés. Le master compte donc trois spécialités en master 2 (avec la demande de création « l'ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes ») avec un master 1 commun pour l'ensemble de l'offre comprenant des unités d'enseignement (UE) très généralistes. La formation apparaît comme le prolongement de la licence géographie de l'établissement. Bien que le dossier insiste sur les complémentarités qui existent entre ce master et celui équivalent à Toulouse 3, on ne voit guère en quoi il se différencie. La spécialité « Gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales » (GSE-VRT) est d'ailleurs co-habilitée par l'université de Toulouse 3 et l'université de Toulouse 2.

De plus, la quasi-absence d'activités de recherche sur place pose problème : la majorité des intervenants sont des chercheurs ou des enseignants-chercheurs qui viennent de Toulouse et qui sont membres des laboratoires de recherche de Toulouse 2.

Le problème des débouchés des étudiants se pose avec un ancrage territorial essentiellement local, alors que des formations très voisines sont déjà dispensées à Toulouse et à Clermont-Ferrand : 35% des diplômés de 2007/2008 sont au chômage. Dans ce contexte, l'objectif affiché de passer dans les années qui viennent à des promotions de 50 étudiants en M2 est très difficilement justifiable.



- Point fort :
 - Bonne implantation territoriale avec de bons partenariats avec les milieux socio-professionnels locaux.

- Points faibles :
 - La nette insuffisance de l'encadrement sur place, pour l'enseignement et encore davantage pour la recherche.
 - L'absence de laboratoires de recherche sur place.
 - Des « complémentarités » très difficiles à cerner (en fait ce sont plutôt des redondances) avec le master « Géographie et aménagement » de Toulouse 2.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

On peut se poser la question suivante : les étudiants ont-ils intérêt à venir à Albi plutôt qu'à Toulouse pour effectuer des études en gros comparables? Si c'est le cas il conviendrait de fournir une argumentation plus forte et plus développée mettant en évidence de réelles spécificités par rapport à ce qui est fait à Toulouse.

Faire effectuer une étude de marché plus précise (elle pourrait être faite par des universitaires) afin de mieux cerner le nombre et les profils précis des emplois proposés dans la région dans le domaine des métiers de l'aménagement.

Il conviendrait d'étudier le potentiel d'enseignants et le potentiel de chercheurs nécessaires pour cette formation en lien et en équilibre avec Toulouse 2.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Ils sont tout à fait « classiques » pour un master « Géographie et aménagement » : l'objectif scientifique est de former des cadres issus du domaine des Sciences humaines et sociales, alors que l'objectif professionnel est de former à des emplois dans l'aménagement du territoire et dans les domaines du développement local, de l'urbanisme, de l'environnement.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Cette mention fait suite à la licence « Géographie et aménagement » et s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation du CUFR de Champollion.

Ce master a développé de bons partenariats avec les milieux professionnels locaux.

On note que 40% du recrutement actuel correspond dans la spécialité DTVN (« Développement des villes et des territoires numériques ») à des étudiants étrangers, principalement venus d'Afrique noire, sans qu'il soit pour autant fait mention de partenariats avec des universités africaines ou des universités d'autres régions du monde.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Elle est fondée sur un tronc commun en M1 et trois spécialités en M2. Toutefois seulement deux de ces spécialités sont déjà habilitées, la troisième correspondant à une création.

Les stages sont obligatoires, mais c'est surtout aux étudiants de rechercher des structures désireuses de les accueillir.

La spécialité « Gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales » est co-habilitée avec les universités de Toulouse 2 et de Toulouse 3.



On fait le constat d'un assez bon équilibre entre intervenants professionnels et intervenants universitaires, mais la majorité des enseignements sont le fait de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de Toulouse 2.

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an et comporte des membres extérieurs ainsi que des représentants étudiants.

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les origines des étudiants sont très variées. Les fiches d'autoévaluation ont été remplies de façon précise, mais elles montrent que les débouchés des étudiants ne sont pas évidents.

Pour la promotion 2007/2008 (derniers résultats connus) : CDI: 7,5 %; CDD: 50%; Thèse: 7,5%; recherche d'emploi : 35 % (spécialité « Gestion de l'environnement »). Le taux d'étudiants en recherche d'emploi semble s'abaisser fortement au terme d'une année supplémentaire : aucun des étudiants ayant répondu à l'enquête lancée auprès des diplômés de la promotion 2006/2007 ne déclare être en recherche d'emploi. Néanmoins les 35% des diplômés de 2007/2008 ont un temps en recherche d'emploi qui fragilise d'autant plus le fait de vouloir passer à des promotions de 50 étudiants.

Par ailleurs, seule la spécialité « Gestion de l'environnement » peut faire l'objet d'une évaluation du bilan chiffrée, la spécialité « Villes et territoires numériques » étant trop récente (création en 2007) et celle d'« Ingénierie des villes petites et moyennes » n'existant pas encore.

Avis par spécialité

DVTN (Développement des Villes et des Territoires Numériques)

- Avis :

Cette spécialité a été mise en place récemment (2007) et doit encore faire ses preuves.

Elle s'intéresse aux relations entre TIC, territoires et développement. Son ambition est de répondre aux nouveaux besoins des collectivités territoriales dans ce domaine.

En matière de développement des territoires, l'importance acquise par les TIC n'a cessé de croître depuis une trentaine d'années. Or, les enjeux qu'il s'agit de prendre en compte ne sauraient se limiter à des considérations techniques. Il s'agit donc de former des spécialistes de la conduite de projets ou programmes TIC maîtrisant les compétences techniques et ayant également une solide culture générale dans ce champ spécifique.

Concernant l'adossement à la recherche, plusieurs enseignants sont impliqués dans des projets de recherche-action. La spécialité est fortement articulée au séminaire de recherche « Villes et territoires numériques » du LISST-CIEU de l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Le constat est fait d'un corps enseignant très compétent qui s'est justement allié aux milieux professionnels.

Cependant n'apparaît pas pleinement ce qui fait son originalité et sa spécificité par rapport à ce qui est fait à Toulouse 2 sur des thèmes comparables.

- Point fort :

- Une spécialité qui correspond à des besoins identifiés dans un domaine porteur.

- Points faibles :

- Des débouchés qu'il faudrait pouvoir quantifier de façon plus précise.
- Une offre qui se différencie mal de celle proposée par Toulouse 2 dans le même domaine.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mieux faire ressortir tout ce qui peut mettre en valeur cette spécialité en mettant en avant une ou des originalités qui la distinguent par rapport à ce qui est proposé à Toulouse sur le même créneau. D'autant plus si l'ambition est de développer pour cette mention un recrutement national, voire international sur la base de partenariats avec des universités françaises ou étrangères.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales

- Avis :

Cette mention prépare à la production et au développement de nouvelles modalités de gestion locale de l'environnement en liant deux grands champs thématiques : la gestion de l'environnement (politiques de gestion des risques et des ressources) et la valorisation des ressources environnementales propres aux territoires.

Son organisation globale est satisfaisante. L'équipe pédagogique pluridisciplinaire est constituée d'universitaires et d'enseignants-chercheurs d'écoles d'ingénieurs. On note par ailleurs la présence de nombreux intervenants professionnels avec des contenus d'enseignement variés. La formation est équilibrée et comprend en particulier huit unités d'enseignement réparties entre unités de savoirs théoriques (apports disciplinaires) et unités de savoir-faire et de compétences (méthodologiques, techniques, pratiques et opérationnelles). Un stage de 600 heures est obligatoire et renforce les possibilités d'insertion. La spécialité pourrait revendiquer une approche plus originale,



mais le dossier ne permet pas de se faire une idée suffisamment précise sur les contenus des enseignements, notamment le contenu des « ateliers/études de cas », lesquels occupent 200 heures.

Il faut saluer l'effort de mise en place d'une formation continue même si elle concerne aujourd'hui environ cinq candidats.

Mais se posent néanmoins deux problèmes :

-celui d'une très forte dépendance vis à vis de moyens humains extérieurs, venus de Toulouse 2.

-celui de contenus d'enseignements dont on aimerait apprécier davantage en quoi ils se différencient de ceux proposés à Toulouse 2 dans un domaine très comparable.

- Points forts :
 - Une bonne organisation d'ensemble.
 - La qualité de l'encadrement, mais il vient principalement de Toulouse.

- Points faibles :
 - L'absence de mise en évidence d'une réelle originalité de cette spécialité par rapport à ce qui est fait à Toulouse 2 dans le même domaine.
 - Des activités de recherche étroitement dépendantes de celle d'un laboratoire (GEODE) qui se trouve sur le campus de Toulouse 2.
 - Le développement de nouvelles capacités d'accueil alors qu'à Toulouse 2 la spécialité qui traite des mêmes problématiques bénéficie d'un encadrement important et de très peu d'étudiants (huit l'an dernier).

- Recommandations pour l'établissement :

Voir avec Toulouse 2 comment on pourrait mettre en place une meilleure allocation des moyens humains disponibles, qui sont des moyens de qualité, en accroissant d'abord le nombre d'étudiants à Toulouse 2 dans la spécialité concernée.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C

Ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes (création)

- Avis :

Cette demande de création s'inscrit dans le cadre du PRES, c'est-à-dire dans une offre à l'échelle de la région Midi-Pyrénées. Elle répond à la volonté de regrouper les formations en urbanisme au sein d'un institut de la ville, en émergence.

Les formations en urbanisme actuellement présentes ou en création en Midi-Pyrénées s'intéressent soit à un domaine d'activité (les transports, l'habitat, les SIG) soit, dans une approche généraliste, à l'aménagement du territoire et au développement local. L'objectif de cette nouvelle spécialité serait de viser une strate de villes qui correspond bien au tissu urbain de la région hors de la métropole. La justification de la création de cette formation repose donc sur la mise en valeur d'enjeux spécifiques concernant les villes petites et moyennes, différents de ceux des métropoles.

L'initiative de la création de cette spécialité est liée à une rencontre entre les enseignants-chercheurs de la filière de géographie-aménagement et de la filière de sociologie du CUFR et les professionnels du domaine de l'aménagement, du développement des territoires et de l'urbanisme du Tarn et plus généralement de la région de Midi-Pyrénées. Au total plus de 40 professionnels s'impliqueront dans les enseignements.

Néanmoins si la spécialité est correctement organisée pour répondre à une demande sociale, son contenu reste à ce jour insuffisamment spécifique.

- Point fort :
 - Cette nouvelle spécialité est créée en partie à la demande de milieux professionnels et en adéquation avec la structure du territoire de la Région.



- Point faible :
 - La spécificité du thème de cette spécialité (le niveau des villes moyennes) paraît faible.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : C